



COMMISSARIAT A L'AMENAGEMENT DU MASSIF DU JURA

## Compte-rendu – Comité de Projet #1

### Avenir Montagnes Ingénierie – Pays du Haut-Jura

Mercredi 21 Septembre 2022, à 14h30, à la Maison du Parc à Lajoux

#### Personnes présentes :

Hélène de Kergariou, Commissaire à l'aménagement du Massif du Jura  
Nolwenn Marchand, élu référent au tourisme pour le Pays du Haut-Jura et Président de la Communauté de Communes de la Station des Rousses  
Christophe Voineau, consultant senior chez Terre d'Avance  
Maud Bottagisi, Office de Tourisme de Saint Claude  
Vincent Brajon, DDT 39  
Alison Zahnd, Sous-préfecture de Saint Claude  
Yanis Lashini, Communauté de communes Haut-Jura Saint Claude  
François Laigneau, Banque des territoires (en visio-conférence)  
Nicolas Gotorbe, Espace Nordique Jurassien  
Hélène Larmet, Communauté de communes de la Station des Rousses  
Suzy Marcadella, Communauté de communes de la Station des Rousses  
Claire Devillers, Sogestar  
Anthony Collet, Sogestar  
Philippe Pirazzi, Communauté de communes de la Grandvallière  
Laure Gobin, Office de Tourisme du Grandvaux  
Marc Cretin, Office de Tourisme de Morez  
Jean Gabriel Robez Masson, Communauté de communes Haut-Jura Arcade  
Camille Caron, Communauté de communes de la Grandvallière  
Mélanie Arbez, Grandes Traversées du Jura  
Edouard Prost, Directeur Adjoint du Parc naturel régional du Haut-Jura  
Camille Moine, Cheffe de projet transition touristique pour le Pays du Haut-Jura - Avenir Montagnes

#### Personnes excusées :

Matthieu Peroz, Chef de service Aménagement et développement du Territoire, Parc naturel régional du Haut-Jura  
Claude Mercier, Communauté de communes Haut-Jura Saint Claude  
Laurent Petit, Communauté de communes Haut-Jura Arcade  
Charlotte Minotti, CCI du Jura  
Maxime Bachetti, CCI du Jura  
Fanny Tessuto, BFC Tourisme

#### Documents

Ce compte-rendu est transmis avec le document de présentation diffusé lors du comité de projet.  
« Présentation Comité de Projet #1 21.09.2022.pdf »



## 1. Mots introductifs

Voir pages 2-4 « Présentation Comité de Projet #1 21.09.2022.pdf »

- Nolwenn MARCHAND, introduit la séance en rappelant les objectifs de ce travail qui vise à se doter d'une stratégie touristique à l'échelle du Pays dans un contexte de transition du modèle touristique.
- Edouard PROST, rappelle que Camille Moine, cheffe de projet transition touristique, a pris son poste le 7 juin 2022 au sein du Parc naturel régional du Haut-Jura. Il précise que ce travail conduit par le Pays du Haut-Jura doit s'articuler avec différentes échelles touristiques (communautés de communes, Parc, Montagne du Jura...)
- Hélène de KERGARIOU, met en avant les points suivants
  - L'avancement du programme et des autres Lauréats en France et sur le Massif du Jura
  - Le programme Avenir Montagnes Ingénierie est une vraie opportunité pour expérimenter des solutions sur le territoire et amener la transition touristique
  - Des crédits sont alloués à une offre de services, mobilisables en tant que territoire lauréat du PAM. Ce montant, alimenté par la Banque des Territoires et l'ANCT doit permettre le financement ou co-financement d'études. A ce titre, Camille Moine bénéficie d'ores et déjà d'un accompagnement à la construction de la stratégie, financé par la Banque des Territoires, avec le cabinet de conseil Terre d'Avance

## 2. Objectifs du comité de projet #1

Ce premier comité de projet a lieu avec plusieurs objectifs :

- Présenter le projet (contexte, méthodologie, feuille de route)

La stratégie de transition touristique à co-construire mettra en parallèle l'importance économique du tourisme et de son développement sur le territoire du Haut-Jura et les défis à relever pour le rendre responsable, sobre et pérenne. Ce projet de transition doit être partagé par tous (élus, acteurs du tourisme, habitants...), et être systémique. Cette question autour de la transition ne s'étend pas seulement au tourisme, mais bien à plusieurs thématiques telles que la mobilité, l'agriculture, la biodiversité, etc.

- Echanger autour des premières observations réalisées

## 3. Premières pistes de réflexion

Camille Moine présente l'avancement du travail depuis sa prise de fonction. Celui-ci a notamment pris la forme d'entretiens auprès des responsables tourisme des collectivités et des offices de tourisme. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un diagnostic à ce stade, les premiers échanges ont permis de confirmer les principaux enjeux :

La préservation de l'identité et de la qualité des espaces et des paysages : mettre en synergie la pratique des activités de tourisme et la préservation de l'environnement.

✓ La valorisation du tourisme de savoir-faire : renforcement des connections entre les offres et les équipements. Exemple de St Claude et Morez : territoires en mutation qui écrivent le tourisme autour de l'histoire industrielle de leur territoire.

✓ L'amélioration de la mobilité : amélioration de l'accès à la destination pour remplacer l'utilisation du véhicule personnel (rappel 1er facteur des émissions GES), améliorer la mobilité douce sur le territoire toute l'année et résoudre le problème du dernier kilomètre.

→ Facteur limitant pour le développement d'un tourisme responsable et pour l'amélioration du bilan carbone de la destination

✓ Le manque ou l'inadaptation des hébergements à la clientèle actuelle : augmentation des lits froids dues à la fermeture des centres de vacances, hébergements vieillissants (qualification énergétique), engouement autour de la pratique du bivouac, accueil des campings-cars...



✓ La construction de prérequis pour l'élaboration du projet de territoire (organisation du travail en commun, échange de pratique sur les thématiques transversales, mutualisation des moyens...) et le développement d'une communication largement partagée (image véhiculée, image perçue, image à valoriser dans la communication...)

Camille Moine précise que pour alimenter et travailler sur l'élaboration du diagnostic, un ou plusieurs atelier(s)/comité(s) technique(s) seront organisés avec l'ensemble des acteurs concernés (techniciens, acteurs du tourisme, prestataires d'activités, hébergeurs, habitants...). Le diagnostic présentera un état de lieux de l'offre touristique à l'échelle du Pays du Haut-Jura et permettra de faire ressortir les problématiques relatives, les forces, les faiblesses et les points d'amélioration. Une présentation complète du diagnostic sera effectuée au début de l'année 2023 lors d'un comité de projet.

A la demande de Laure Gobin, il est précisé que ce diagnostic devra mettre en perspective les enjeux et orientations à venir.

## **Moment d'échanges autour des observations faites :**

Les échanges font ressortir les points suivants :

Les éléments présentés semblent cohérents et partagés par les participants.

Philippe PIRAZZI met en avant le lien à établir en entre clientèles touristiques et habitants du territoire. L'implication de la population mérite d'être pris en compte comme un réel enjeu.

Il est rejoint par Jean Gabriel ROBEZ MASSON qui souligne la problématique de partage de l'espace et l'émergence de conflits d'usage. Des outils comme le PDIPR ou l'organisation des activités par le biais de structures comme GTJ, l'ENJ ou la Colorando permettent de trouver un équilibre et participent à l'organisation de l'itinérance court sur le territoire qu'il faut renforcer.

Nolwenn MARCHAND et Edouard PROST mettent en avant la nécessité de réfléchir à la synergie entre les équipements, l'offre de loisirs, les produits de proximité, le partage des espaces... Il y a une réelle marge de progression sur ce territoire résidentiel. Les attentes pour les d'équipements « Bien-être » illustrent cette évolution.

Hélène de KERGARIOU souligne qu'il s'agit dorénavant d'accompagner la transition d'une économie de tourisme vers une économie de loisirs. Elle souhaite que les habitants puissent être associé à la réflexion en cours.

Nolwenn MARCHAND met en avant le rôle des socio-professionnels. Il illustre son propos à travers la problématique d'ouverture des commerces et le besoin d'organiser des rotations pour maintenir une offre sur l'année. Concernant les hébergements, il souligne un paradoxe mis en avant dans le cadre de l'enquête de satisfaction menée sur la Station des Rousses ou la qualité des hébergements qui est souvent soulignée par les locaux comme une faiblesse ne ressort pas spécialement chez les clientèles touristiques.

Nicolas GOTORBE témoigne de la démarche engagée sur le Pays du Haut-Doubs à destination des professionnels et leur association au projet pour recueillir leur adhésion. Il précise qu'en souhaitant améliorer la qualité des hébergements, nous visons probablement une nouvelle clientèle.

Philippe PIRAZZI met en avant la question des logements saisonniers et la problématique de recrutement des saisonniers face à l'augmentation des coûts du foncier sur le territoire et l'attractivité des emplois en suisse.



Yanis LASHINI pointe les difficultés d'accès au territoire et notamment le dernier kilomètre.

Laure GOBIN indique qu'il conviendrait de renforcer la connaissance de l'offre touristique à destination des agents de OT de façon à mieux orienter les clientèles. Elle s'interroge sur les bons niveaux de communication et de message entre Pays / Parc et Montagne du Jura.

Nolwenn MARCHAND estime que les éléments de communication seront fonction de la capacité à porter et partager un projet commun. Il est important selon lui de pouvoir être réaliste dans le programme d'actions et de définir peu d'axes, mais qu'ils soient tous réalisables concrètement.

Hélène de KERGARIOU revient sur le fait que ce programme Avenir Montagnes permet également d'expérimenter des solutions pour répondre à un enjeu précis. Les actions étudiées doivent être structurantes pour le territoire et lui apporter une réelle valeur ajoutée. Elle insiste sur la question qui devrait guider les réflexions : qu'est-ce qui différencie le Pays du Haut-Jura des autres territoires ? Terre de champions ? Terre d'artisanat ? qu'est-ce qu'on souhaite que les clientèles répondent quand on leur demande pourquoi elles viennent dans le Haut-Jura ?

A la question de Philippe PIRAZZI sur les coûts de fonctionnement, il est répondu que ceux-ci ne peuvent être pris en charge par des aides sur le long terme. L'écriture de la stratégie et la scénarisation de la gouvernance, doivent intégrer cet aspect et penser au dimensionnement des infrastructures et à la bonne mutualisation des actions (organisation entre les acteurs touristiques, équipements, offres...). L'exemple de l'entretien des sentiers, des itinéraires, des lieux d'activités de pleine nature, l'homogénéité de la signalétique peut être une compétence mutualisée entre les communautés de communes.

Camille MOINE présente les étapes à venir et la feuille de route. Un format d'atelier sera proposé pour mobiliser les différents acteurs et favoriser leur implication. Le prochain comité de projet se tiendra courant février pour présenter les éléments de diagnostic et les premiers axes de la stratégie.

Nolwenn MARCHAND et Hélène de KERGARIOU remercie les participants et lèvent la séance.

Prochaines étapes :

Organiser l'/les atelier(s) de diagnostic début novembre.

Début février : Comité de Projet #2, validation du diagnostic et des axes stratégiques.